



GESTIONNAIRE DE PAIE

PROGRAMME DE FORMATION

Objectifs de formation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter la validation des projets professionnels dans les secteurs de la comptabilité par le biais d'un accompagnement tout au long de la formation. Cette action qualifiante (niveau 5 -ex-niveau III) mettra plus précisément l'accent sur la gestion de la paie. ▪ Favoriser l'employabilité des stagiaires sur des postes gestionnaire de paie, assistant paie, technicien de paie. ▪ Valoriser et adapter les profils et domaines de compétences des stagiaires en adéquation avec les points forts du bassin d'emploi
Objectifs opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie ▪ Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle
Aptitudes et compétences	<p>Être capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Assurer la gestion des informations liées aux relations du travail. ▪ Collecter les informations et traiter les événements liés au temps de travail du personnel. ▪ Savoir communiquer avec le personnel et les tiers ▪ Réaliser et contrôler les bulletins de salaires. ▪ Établir et contrôler : déclarations sociales mensuelles, trimestrielles, annuelles. ▪ Préparer les données chiffrées de la paie. ▪ Connaître les principes fondamentaux de la fixation du salaire. ▪ Être capable d'utiliser Word et Excel <p style="text-align: center;"><i>La formation permet l'exercice immédiat du métier visé par la formation dans le domaine de formation concerné.</i></p>
Public visé et pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Demandeurs d'emploi ayant validé un projet professionnel dans le domaine visé, bonne présentation, aisance relationnelle, bonnes connaissances en bureautique, capable et désireux de s'insérer dans le monde du travail
Lieu	CCI Vosges – 44 rue des Trois Villes 88100 SAINT-DIE
Dates de l'action	Du 18/11/2024 au 26/05/2025
Durée de l'action	<ul style="list-style-type: none"> ▪ 720 heures en centre ▪ 140 heures en entreprise en 1 période
Moyens pédagogiques	Supports de cours remis aux stagiaires, accès plateforme d'échange de documents. Vidéoprojecteur, salle équipée de matériel informatique multimédia connecté avec suite bureautique, imprimante multifonction, paperboard et/ou tableau blanc. Accès internet et à la suite Office 365

Moyens d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Contrôle de connaissances régulier écrit et/ou oral ▪ Evaluation en Cours de Formation pour chaque CCP ▪ Questionnaire d'évaluation de satisfaction stagiaire
Modalités d'accès	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Inscription par France Travail sur une réunion d'information collective ▪ Tests de niveaux ▪ Entretien individuel de motivation
Accessibilité	Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture, Clôture, Bilans 14 h ▪ Positionnement individuel 7 h ▪ CCP 1 Réaliser la gestion administrative, juridique et la présentation des bulletins de paie 293 h (dont 56 h en distanciel) <ul style="list-style-type: none"> - Traiter les informations pour déterminer la rémunération brute - Garantir les calculs des cotisations sociales en paie - Traiter les informations impactant la rémunération nette ▪ CCP 2 – Valoriser en paie les événements de la vie professionnelle 280 h (dont 49 h en distanciel) <ul style="list-style-type: none"> - Evaluer les événements particuliers liés au temps de travail - Gérer les informations juridiques et sociales lors du départ - Contrôler les données issues du traitement de la paie ▪ Préparation dossier professionnel 21 h (dont 7h en distanciel) ▪ Bureautique 63 h ▪ Communication 14 h ▪ Session de validation du Titre Professionnel Gestionnaire de Paie 14 h ▪ Technique de recherche d'emploi 14 h ▪ Période de formation en entreprise 140 h
Validation	Titre Professionnel Gestionnaire Paie, Titre RNCP 37948, niveau 5, délivré par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, enregistré au RNCP le 29/12/2023. Il est possible d'obtenir une validation partielle en obtenant un ou des Certificats de Compétences Professionnelles. Cette validation partielle est valide 5 ans maximum ou jusqu'à la fin de validité du titre.
Encadrement et équipe pédagogique	Nos responsables pédagogiques et formateurs ont des qualifications et/ou expériences professionnelles dans le domaine de la formation professionnelle et/ou dans le(s) métier(s) visé(s) par la formation. Les intervenants sont diplômés de l'enseignement supérieur dans les disciplines générales. Nos équipes comptent également un référent handicap.